



ARRÊTÉ N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

ARRÊTÉ N° 584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

LE MINISTRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Vu la Constitution ;
Vu la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances ;
Vu la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant Code de Transparence dans la Gestion des Finances Publiques ;
Vu le décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;
Vu le décret n° 2014-416 du 09 juillet 2014 portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique ;
Vu le décret n° 2014-417 du 09 juillet 2014 portant Nomenclature Budgétaire de l'État ;
Vu le décret n° 2014-418 du 09 juillet 2014 portant Plan Comptable de l'État ;
Vu le décret n° 2016-02 du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2016-04 du 12 janvier 2016 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2016-21 du 27 janvier 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ;
Considérant les nécessités de service,
ARRÊTE

TITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 :
Le présent arrêté fixe la codification de la Nomenclature Budgétaire de l'État.
Il définit les codifications des recettes et des dépenses du budget de l'État.
Le présent arrêté fixe également la codification des missions.
Article 2 :
Le budget de l'État est constitué du budget général, des

budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor.
Sous réserve des dispositions concernant les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor telles que définies par la loi organique relative aux lois de finances, les recettes et les dépenses budgétaires de l'État sont retracées, sous forme de recettes et de dépenses, dans le budget général.

Article 3 :

Les recettes du budget de l'État correspondent au produit de l'impôt et aux différents financements selon leurs origines ou modes (fonds propres de l'État, dons, emprunts intérieurs ou extérieurs, Partenariat Public-Privé et autres). Les recettes du budget de l'État comprennent :

- les impôts et taxes ainsi que le produit des amendes ;
- les rémunérations des services rendus et redevances ;
- les fonds de concours, dons et legs ;
- les revenus des domaines et des participations financières ;
- les produits divers.

Article 4 :

Les dépenses du budget de l'État sont présentées selon les classifications :

- administrative ;
- par programme ;
- fonctionnelle ;
- économique ;
- par mode de financement et ;
- par mission.

Elles comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses de personnel ;
- les charges financières de la dette ;

- les dépenses d'acquisitions de biens et services ;
- les dépenses de transfert courant ;
- les dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent :

- les dépenses d'investissement exécutées par l'État ;
- les dépenses de transferts en capital.

Article 5 :

La mission est la traduction d'une politique publique (enseignement, défense, etc.) Elle est le regroupement des programmes relevant d'un ministère ou de plusieurs ministères concourant à une politique publique définie. Elle peut être transversale.

TITRE II : CLASSIFICATION DES RECETTES

CHAPITRE PREMIER : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ÉCONOMIQUE

Article 6 :

Les recettes du budget de l'État sont classifiées selon leur nature économique en cohérence avec le Plan Comptable de l'État.

Elles sont codifiées sur six caractères au plus, à savoir la classe comptable (les comptes de produits), l'article, le paragraphe, la ligne, la rubrique et la sous rubrique :

- le premier caractère correspond à la classe comptable ;
- les deux premiers caractères correspondent à l'article ;
- les trois premiers caractères correspondent au paragraphe ;
- le quatrième caractère rattaché aux trois premiers correspond à la ligne ;
- le cinquième caractère rattaché aux quatre premiers correspond à la rubrique et ;
- les six caractères pris ensemble représentent la sous rubrique.

La classification des recettes selon leur nature figure dans les tableaux 1-1, 1-2 et 1-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE II : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Article 7 :

La classification des recettes du budget de l'État selon leur mode de financement a pour objet d'identifier et de suivre les moyens de financement du budget de l'État.

La classification des recettes par mode de financement est faite sur deux caractères :

- le premier caractère représente la source de financement et détermine la provenance de la ressource (fonds propres de l'État, dons, emprunts intérieurs, emprunts extérieurs, Partenariat Public-Privé et autres). Il est codifié sur un caractère ;
- le deuxième caractère identifie le type de financement et spécifie ou caractérise la ressource (fonds propres de l'État, emprunts règlementés, emprunts rétrocédés, emprunts projets, dons projets, dons programmes, emprunts programmes et autres). La classification des recettes par mode de financement figure dans les tableaux 2-1, 2-2 et 2-3 annexés au présent arrêté.

TITRE III : CLASSIFICATION DES DEPENSES

CHAPITRE PREMIER : CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

Article 8 :

La classification administrative a pour objet de présenter les dépenses budgétaires selon les services ou groupes de services chargés de leur gestion. Elle permet d'identifier la hiérarchie du service chargé de l'exécution de la dépense, de préciser son degré d'autonomie ainsi que sa situation géographique. Elle dépend de l'organisation administrative des départements ministériels ou des institutions de l'État.

La classification administrative comprend deux niveaux :

- le premier niveau identifie la section ;
- le deuxième niveau identifie le chapitre.

Article 9 :

La section identifie les ministères ou les institutions.

Elle est codifiée sur trois caractères :

- le premier caractère désigne la nature de la structure ;
- les deux caractères suivants désignent le numéro d'ordre.

La classification administrative (codification de la section) figure dans les tableaux 3-1 et 3-2 annexés au présent arrêté.

Article 10 :

Le chapitre comprend deux niveaux et est identifié sur sept caractères :

- le premier niveau identifie le service ou groupe de services et est codifié sur quatre caractères ;
- le deuxième niveau identifie la localisation géographique et est codifié sur trois caractères.

Article 11 :

Le service ou groupe de services comprend :

- le type de service ;
- le service principal ;
- le service gestionnaire des crédits.

La codification du service ou groupe de services se fait sur quatre caractères :

- le premier niveau identifie sur un caractère, le type de service. Il présente les caractéristiques générales de celui-ci. Les types de services sont :
 - le service central ;
 - le service déconcentré ;
 - le service autonome ou décentralisé ;
 - la structure extérieure à l'administration.
- le deuxième niveau identifie, sur un caractère, le service principal. Il permet de déterminer, pour chaque type de service, la catégorie de service destinataire de cette dépense ;
- le troisième niveau identifie sur deux caractères, le service gestionnaire des crédits. Il indique, pour chaque type de service et de service principal, le service destinataire de la dépense.

Article 12 :

La codification de la localisation géographique à savoir la Région et le Département, se fait sur trois caractères :

- les deux premiers caractères désignent la Région administrative ;

- le troisième rattaché aux deux premiers caractères, indique le Département dans la Région concernée.

Le rattachement des Sous-préfectures au Département se fera sur une table auxiliaire.

La classification administrative (codification du chapitre) figure dans le tableau 3-3 annexé au présent arrêté.

Article 13 :

L'organisation administrative de l'État correspond à la structuration suivante :

1- Services centraux

- Cabinet ;
- Direction Générale ;
- Direction Centrale. 2 - Services déconcentrés
 - Préfecture de région ;
 - Préfecture de département ;
 - Sous-Préfecture ;
 - Direction Régionale ;
 - Directions Départementales ;
 - Services techniques déconcentrés de l'État (Districts, Antennes régionales ou départementales) ;
 - Services à l'étranger.
- 3 - Services autonomes ou décentralisés
 - Établissements Publics Nationaux ;
 - Collectivités décentralisées.
- 4 - Structures extérieures à l'administration
 - Sociétés d'État ;
 - Sociétés d'économie mixte.

CHAPITRE II : CLASSIFICATION PAR PROGRAMME

Article 14 :

Les lois de finances répartissent les crédits budgétaires qu'elles ouvrent, entre les différents ministères et institutions constitutionnelles.

Les crédits budgétaires sont repartis entre le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor.

La classification par programme permet de codifier les crédits du budget de l'État.

Article 15 :

Le budget général comprend :

- les programmes ;
- les dotations.

Article 16 :

Le programme est l'unité de spécialisation des crédits sur laquelle repose l'autorisation budgétaire donnée par le Parlement.

Les crédits sont décomposés selon leur nature en crédits de :

- personnel ;
- biens et services ;
- investissements ;
- transferts.

Au programme, sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général et des résultats attendus mesurés notamment par des indicateurs de performance.

Un programme peut regrouper tout ou partie des crédits d'une direction, d'un service, d'un ensemble de directions ou de services d'un même ministère. Les catégories de programmes sont :

- les programmes opérationnels ;
- les programmes supports.

Article 17 :

Les crédits budgétaires non répartis en programmes sont répartis en dotations.

Chaque dotation regroupe un ensemble de crédits globalisés destinés à couvrir des dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou des critères de performance.

Font l'objet de dotations :

- les crédits destinés aux pouvoirs publics pour chacune des institutions constitutionnelles. Les crédits de la dotation de chaque institution constitutionnelle couvrent les dépenses de personnel, de biens et services, de transferts et d'investissements directement nécessaires à l'exercice de ses fonctions constitutionnelles ;
- les crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles ;
- les charges financières de la dette de l'État ;
- les crédits destinés à couvrir les défauts de remboursements ou appels à garantie intervenus sur les comptes d'avances, de prêts, d'aval et de garanties.

Article 18 :

Les opérations financières des services de l'État que la loi n'a pas dotés de la personnalité morale et dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu au paiement de prix peuvent faire l'objet de budgets annexes.

La création d'un budget annexe et sa suppression ainsi que l'affectation d'une recette à celui-ci sont décidées par une loi de finances initiale ou rectificative.

Un budget annexe constitue un programme et chaque budget annexe est rattaché à un ministère.

Article 19 :

Les comptes spéciaux du Trésor ne peuvent être ouverts que par une loi de finance initiale ou rectificative pour retracer des opérations effectuées par les services de l'État. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou d'autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Les comptes spéciaux du Trésor dotés de crédits constituent un programme rattaché à une mission.

Chaque compte d'affectation spéciale constitue un programme.

L'affectation d'une recette à un compte spécial ne peut résulter que d'une disposition d'une loi de finances initiale ou rectificative.

Article 20 :

Chaque programme relève d'un seul ministère. Il est identifié par cinq caractères :

- le premier caractère identifie la catégorie de budget ;
- les deux caractères suivants identifient la division de la Classification Fonctionnelle des Administrations Publiques (CFAP 2001) ;
- les deux derniers caractères correspondent au numéro d'ordre des programmes à l'intérieur de la division.

Les cinq pris ensemble correspondent à la codification des programmes.

Article 21 :

Le code du programme s'insère dans la codification administrative. Il se positionne entre le code de la section et celui du chapitre. L'enchaînement des codes se présente comme suit :

- la section ;
- le programme ;
- le chapitre.

La codification des dotations obéit aux mêmes règles de codification des programmes.

Article 22 :

Le lien entre la classification administrative et sa déclinaison budgétaire se fait à travers le programme, le budget opérationnel de programme et l'unité opérationnelle.

Le Programme

C'est l'unité de spécialisation des crédits sur laquelle repose l'autorisation budgétaire donnée par le Parlement. Les crédits du programme et, le cas échéant, ses autorisations d'emplois sont répartis entre un ou plusieurs budgets opérationnels de programme.

Le Budget Opérationnel de Programme (BOP)

Le BOP est la déclinaison opérationnelle d'un programme « selon un critère fonctionnel ou géographique ». Un BOP relève d'un programme et un seul. Il possède les mêmes propriétés que son programme de rattachement.

Pour l'exécution, le BOP se compose d'une ou plusieurs unités opérationnelles entre lesquelles sont repartis les crédits et le cas échéant, les autorisations d'emplois.

L'Unité Opérationnelle (UO)

L'Unité Opérationnelle est le niveau d'exécution des crédits ou le niveau de mise en œuvre effective des actions et activités.

La classification par programme figure dans les tableaux 4-1, 4-2 et 4-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE III : CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Article 23 :

La classification fonctionnelle a pour objet de classer les dépenses budgétaires selon leurs objectifs socio-économiques.

La classification fonctionnelle est hiérarchisée à trois niveaux :

- la division ;

- le groupe ;
- la classe.

La classification fonctionnelle est codifiée sur quatre caractères :

- la division constitue l'objectif général des administrations publiques. Elle est codifiée sur deux caractères. La division utilisée est celle de la Classification Fonctionnelle des Administrations Publiques (CFAP 2001) qui comprend dix divisions ;

- le groupe est une subdivision de la division. Il est codifié sur trois caractères dont les deux premiers constituent la codification de la division ;

- la classe est une subdivision du groupe. Elle est codifiée sur quatre caractères dont les trois premiers constituent la codification du groupe.

Les groupes et les classes donnent le détail des moyens par lesquels les objectifs généraux sont atteints.

La Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP 2001) figure dans les tableaux 5-1 et 5-2 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE IV : CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES DEPENSES

Article 24 :

La classification économique des dépenses a pour objet d'identifier la nature de dépense encourue, lorsque l'administration publique achète et fournit des biens et services à la société ou redistribue des revenus. Elle facilite la prise en compte des opérations concernées dans la comptabilité nationale et renforce le degré de comparabilité des données budgétaires.

Article 25 :

Les dépenses du budget de l'État sont codifiées sur six caractères au plus, à savoir la classe comptable (les comptes de charges), l'article, le paragraphe, la ligne, la rubrique et la sous rubrique :

- le premier caractère correspond à la classe comptable ;
- les deux premiers caractères correspondent à l'article ;
- les trois premiers caractères correspondent au paragraphe ;
- le quatrième caractère rattaché aux trois premiers correspond à la ligne ;
- le cinquième caractère rattaché aux quatre premiers correspond à la rubrique et ;

- les six caractères pris ensemble représentent la sousrubrique.

La classification des dépenses selon leur nature figure dans les tableaux 6-1, 6-2 et 6-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE V: CLASSIFICATION DES DEPENSES PAR MODE DE FINANCEMENT

Article 26 :
La classification des dépenses par mode de financement a pour objet d'identifier et de suivre les moyens de financement des dépenses budgétaires.

Elle est faite sur deux caractères :

- le premier caractère représente la source de financement (Etat, bilatéraux, multilatéraux, Partenariat Public-Privé et autres) ;
- le deuxième caractère identifie le type de financement (fonds propres, dons projets, dons programmes, subventions et transferts, emprunts intérieurs ou extérieurs).

La classification des dépenses par mode de financement figure dans les tableaux 7-1, 7-2 et 7-3 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE VI : CLASSIFICATION PAR MISSION

Article 27 :

Les crédits ouverts par les lois de finances sont regroupés par programme à l'intérieur des missions.

Une mission comprend un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie.

La politique publique est un ensemble cohérent d'actions mis en œuvre par les administrations publiques avec des moyens humains, financiers et matériels pour agir sur une situation structurelle ou conjoncturelle déterminée, notamment infrastructure, santé, famille afin d'atteindre un ensemble d'objectifs préalablement fixés (égalité, justice, santé publique, bien-être social, résorption de la crise, etc.) devant faire l'objet d'évaluation.

Seul le Gouvernement peut créer, par décret, une mission.

La mission est codifiée sur deux caractères :

- le premier caractère identifie la catégorie de missions ;

- le deuxième caractère identifie le numéro d'ordre de la mission à l'intérieur de la catégorie de missions.

La classification par mission figure dans les tableaux 8-1 et 8-2 annexés au présent arrêté.

CHAPITRE VII : CHAÎNE D'IMPUTATION DES DEPENSES

Article 28 :

L'imputation budgétaire de la dépense est composée de vingt-cinq caractères dont :

- trois caractères pour la classification administrative se rapportant à la section ;
- cinq caractères pour la classification par programme ;
- sept caractères pour la classification administrative se rapportant au chapitre ;
- quatre caractères pour la classification fonctionnelle des administrations publiques ;
- six caractères pour la classification économique.

Le nombre de caractères à saisir obligatoirement (la clé d'imputation) pendant l'exécution du budget est de treize caractères qui correspondent au sept caractères du chapitre et six caractères de la classification économique.

Les caractères relatifs à la section, à la classification par programme et à la classification fonctionnelle sont des éléments générés par le système.

Article 29 :

La structure de l'imputation budgétaire de la dépense se présente comme suit :



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE		CLASSIFICATION PROGRAMMEE			CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE		CLASSIFICATION FONCTIONNELLE			CLASSIFICATION ECONOMIQUE					
SECTION					CHAPITRE		(CFAP 2001)								
Nature de la section	N° d'ordre	Catégorie Budget	Division CFAP	N° d'ordre	Groupe de services	Localisation Géographique	Division	Groupe	Classe	Classe comptable	Article	Paragraphe	Ligne	Rubrique	Sous-rubrique
- X	X X	X	XX	XX	XXXX	X XX	XX	X	X	X	X	X	X	X	X
Eléments générés					à saisir		Eléments générés par le système			à saisir					

Article 30 :

Une instruction portant codification détaillée de la Nomenclature du Budget de l'État précisera les dispositions du présent arrêté.

Article 31 :

Le présent arrêté qui abroge l'arrêté n° 1572/MEF/CAB du 31 décembre 1998 portant codification détaillée de la Nomenclature Budgétaire de l'État, entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
chargé du Budget
et du Portefeuille de l'État



at du

LE MINISTRE
Ministre auprès du Premier Ministre
chargé du Budget et du Portefeuille de l'État

Abdurahmane CISSE



ANNEXES

ANNEXE 1 : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	109
TABLEAU 1-1 : CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	109
TABLEAU 1-2 : CLASSE 7	110
TABLEAU 1-3 : CLASSE 1	133
ANNEXE 2 : CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	144
TABLEAU 2-1 : CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	144
TABLEAU 2-2 : CODIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT	144
TABLEAU 2-3 : CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT	144
EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	145
ANNEXE 3 : CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE	146
TABLEAU 3-1 : CODIFICATION DE LA SECTION	146
TABLEAU 3-2 : CODIFICATION DE LA NATURE DE LA SECTION	146
TABLEAU 3-3 : CODIFICATION DU CHAPITRE	146
EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DE LA SECTION ET DU CHAPITRE	147
ANNEXE 4 : CLASSIFICATION PAR PROGRAMME	148
TABLEAU 4-1 : CODIFICATION DES PROGRAMMES	148
TABLEAU 4-2 : CODIFICATION DES DOTATIONS	148
TABLEAU 4-3 : CODIFICATION DE LA CATEGORIE DE BUDGET	149
EXEMPLE 1 : SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DU PROGRAMME ET DU CHAPITRE	150
EXEMPLE 2 : SYNTHESE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DE LA DOTATION ET DU CHAPITRE	150
ANNEXE 5 : CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP 2001)	151
TABLEAU 5-1 : CODIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	151
TABLEAU 5-2 : CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES {CFAP 2001)	152
ANNEXE 6 : CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	158
TABLEAU 6-1 : CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE	158
TABLEAU 6-2 : CLASSE 6	160
TABLEAU 6-3 : CLASSE 2	173
ANNEXE 7 : CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	183
TABLEAU 7-1 : CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	183
TABLEAU 7-2 : CODIFICATION DES SOURCES DES DEPENSES	183
TABLEAU 7-3 : CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT DES DEPENSES	183
EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHESE DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT	184
ANNEXE 8 : CLASSIFICATION DES MISSIONS	185
TABLEAU 8-1 : CODIFICATION DES MISSIONS	185
TABLEAU 8-2 : LISTE DES MISSIONS CODIFIEES	185

ANNEXE 1: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE
TABLEAU 1-1: CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR NATURE ECONOMIQUE

Forme générale			Exemple	
Nombre de caractères	Nature économique		Nombre de caractères	Nature économique
X	Classe comptable		7	Compte de produits
XX	Article		71	Recettes fiscales
XXX	Paragraphe		71 1	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
XXXX	Ligne		7111	Impôt général sur le revenu et acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel
XXXXX	Rubrique		71112	Acompte d'impôt sur le revenu du secteur informel (AIRSI)
XXXXXX	Sous-Rubrique	١ ٢٢٢	711121	Impôt général sur le revenu des salariés



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
7						COMPTES DE PRODUITS
	70					Ventes de produits et services
		701				Ventes de produits
		702				Ventes de prestations de services
		703				Variation de stocks de produits
			7031			Variations de stocks de marchandises
			7032			Variations de stocks de matières premières
			7033			Variations de stocks d'autres approvisionnements
				70331		Variations de stocks de matières consommables
				70332		Variations de stocks de carburant et lubrifiants
				70333		Variations de stocks de fournitures de bureau
			7034			Variations de stocks des produits et services en cours
			7035			Variations de stocks des produits finis
	71					Recettes fiscales
		711				Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital
			7111			Impôt général sur le revenu et acompte d'impôt sur le revenu du informel
				71111		Impôt général sur le revenu
				71112		A compte d'impôt sur le revenu du secteur informel (AIRSI)
					711121	Impôt général sur le revenu des salariés (secteur informel)
					711122	Retenue à la source sur les sommes brutes versées aux service du secteur informel
			7112			Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers
				71121		Impôts sur les revenus des valeurs mobilières
				71122		Impôts sur les revenus des créances



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
				71129		Autres impôts sur les revenus des capitaux mobiliers
			7114			Impôt sur les bénéfices
				71141		Impôts sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles
					711411	Impôt sur le BIC-régime réel
					711412	Impôt sur le BIC- Régime Simplifié d'Imposition
					711413	Impôt sur les bénéfices agricoles
					711414	Impôt sur les bénéfices pétrole
					711415	Impôt sur les bénéfices gaz
					711416	Impôts sur le BIC des organisations professionnelles agricoles
				71142		Impôt sur les bénéfices non commerciaux
					711421	Impôt sur le BNC déclaré
					711422	Impôt sur le BNC retenu à la source
				71143		Taxe sur le profit additionnel (Mines)
				71144		Prélèvement pétrolier additionnel
				71149		Autres impôts sur les bénéfices
			7115			Impôts sur les gains en capital
		712				Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations
			7121			Impôts à la charge des salariés
				71211		Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères
					712111	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères du secteur privé
					712112	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères du secteur public
					712113	Impôt sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères parapublic
				71212		Contribution nationale sur les traitements et salaires



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
					712121	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur privé
					712122	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur public
					712123	Contribution nationale sur les traitements et salaires (CN) du secteur parapublic
				71213		Contribution nationale de solidarité
				71219		Autres impôts à la charge des salariés
			7122			Impôts à la charge des employeurs
				71221		Contribution à la charge des employeurs
					712211	Contribution à la charge des employeurs pour le personnel expatrié
					712212	Contribution à la charge des employeurs pour le régime agricole
					712213	Contribution à la charge des employeurs pour le fermage forestier
					712219	Autres contributions à la charge des employeurs
				71222		Contribution nationale pour le développement économique, social de la nation
					712221	Contribution nationale pour le développement économique, social de la nation- Contribution Employeur personnel Expatrié
					712222	Contribution nationale pour le développement économique, social de la nation f Contribution Employeur personnel local
					71229	Autres impôts à la charge des employeurs
		713				Impôts sur le patrimoine
				7131		Impôts et taxes sur la propriété foncière
					71311	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties
					713111	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Etat
					713112	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Communes
					713113	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Districts
					713114	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part Régions
					713115	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part l'assainissement et du drainage des villes
					713116	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part gestion des ordures



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
					713118	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties-ensemble des Territoriales
					713119	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés bâties- part autres bénéficiaires
				71312		Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties
					713121	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Etat
					713122	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Communes
					713123	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Districts
					713124	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part Régions
					713125	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part l'assainissement et du drainage des villes
					713126	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part gestion des ordures
					713128	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- ensemble Collectivités Territoriales
					713129	Impôts sur le patrimoine foncier des propriétés non bâties- part bénéficiaires
				71313		Impôts sur le revenu foncier
					713131	Impôts sur le revenu foncier- part Etat
					713132	Impôts sur le revenu foncier- part Communes
					713133	Impôts sur le revenu foncier- part Districts
					713134	Impôts sur le revenu foncier- part Régions
					713135	Impôts sur le revenu foncier- part organismes de l'assainissement et des villes
					713136	Impôts sur le revenu foncier- part organismes de gestion des ordures
					713138	Impôts sur le revenu foncier-ensemble des Collectivités Territoriales
					713139	Impôts sur le revenu foncier- part autres bénéficiaires
				71314		Droits et taxes de publicité foncière
					71315	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement
					713151	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissements relatifs à l'impôt sur le foncier



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE			
			SOUS- RUBRIQUE			
					713152	Taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement relative à l'impôt sur le foncier
				71316		Impôts et taxes sur les mutations par décès et les donations foncières
				71317		Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal
					713171	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Etat
					713172	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Communes
					713173	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Districts
					713174	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part Régions
					713175	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part organismes de l'assainissement et du drainage des villes
					713176	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part organismes de gestion des ordures
					713178	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- Collectivités Territoriales
					713179	Impôts sur le revenu foncier collecté en territoire non communal- part bénéficiaires
				71318		Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles
					713181	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles- part Etat
					713182	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles- part Communes
					713183	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles part Districts
					713184	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles part Régions
					713185	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles-part organismes de l'assainissement et des villes
					713186	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles -part organismes de gestion des ordures
					713188	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles -ensemble des Collectivités Territoriales
					713189	Impôts sur le patrimoine foncier des terrains agricoles exploités par entreprises agro-industrielles-part autres bénéficiaires
					71319	Autres impôts sur la propriété foncière
				7132		Impôts perçus sur mutations des biens meubles et immeubles
					71321	Droit de ventes de fonds de commerce et d'immeubles



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2 : CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS- RUBRIQUE						
					713211	Droit de ventes de fonds de commerce
					713212	Droit de ventes d'immeubles
				71322		Droit de mutation à titre gratuit par décès
				71323		Droit de mutation à titre gratuit entre vifs
				71324		Droit de ventes de meubles
				71325		Droit des actes de sociétés
				71326		Droit de bail
				71329		Autres impôts et taxes perçus sur les mutations de biens meubles et d'immeubles
		714				Autres impôts directs
			7141			Impôt synthétique
				71411		Impôt synthétique- part Etat
				71412		impôt synthétique- part Communes
				71413		Impôt synthétique- part Districts
				71415		Impôt synthétique- part Régions
				71418		Impôt synthétique- ensemble des Collectivités Territoriales
				71419		Impôt synthétique- part autres bénéficiaires
			7142			Patentes
				71421		Patente d'acheteurs de produits
					714211	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Etat
					714212	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Communes
					714213	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Districts
					714214	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Régions
					714215	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part Fonds Routier
					714216	Bénéfice Industriel et Commercial- Patente d'acheteurs de produits



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
					714218	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - ensemble des Territoriales
					714219	Contribution des patentes d'acheteurs de produits - part autres bénéficiaires
				71422		Patente des commerçants
					714221	Contribution des patentes commerçants- part Etat
					714222	Contribution des patentes commerçants- part Communes
					714223	Contribution des patentes commerçants- part Districts
					714224	Contribution des patentes commerçants- part Régions
					714228	Contribution des patentes commerçants- ensemble des Collectivités Territoriales
					714229	Contribution des patentes commerçants- part autres bénéficiaires
				71423		Patente transport public/marchands forains
					714231	Contribution des patentes transport public/marchands forains - part Etat
					714232	Contribution des patentes transport public/marchands forains- part Communes
					714233	Contribution des patentes transport public/marchands forains- part Districts
					714234	Contribution des patentes transport public/marchands forains part Régions
					714235	Bénéfice Industriel et Commercial- patente transport public-marchands forains
					714238	Contribution des patentes transport public/marchands forains- Collectivités Territoriales
					714239	Contribution des patentes transport public/marchands forains-part bénéficiaires
				71424		Patente des corbillards ou Fourgons mortuaires
					714241	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-part Etat
					714242	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-part Communes
					714243	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-part Districts
					714244	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires- par Régions
					714245	Bénéfice Industriel et Commercial- Patente des corbillards ou mortuaires



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
					714248	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-Collectivités Territoriales
					714249	Contribution des patentes des corbillards ou fourgons mortuaires-bénéficiaires
			7143			Taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans
			7144			Taxe spéciale sur les transports privés de marchandises
			7145			Licences
			7149			Autres impôts directs
		715				Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services
			7151			Impôts et taxes généraux
				71511		Taxe sur la valeur ajoutée perçue en régime intérieur
				71512		Taxe sur les opérations bancaires (TOB)
				71513		Autres impôts et taxes généraux
			7152			Droits d'accises et taxes spécifiques perçus en régime intérieur
				71521		Taxe spéciale sur les tabacs perçue en régime intérieur
				71522		Taxe spéciale sur les boissons perçue en régime intérieur
				71523		Taxe spéciale sur les boissons alcoolisées perçue en régime intérieur
				71524		Taxe de consommation sur les produits pétroliers perçue en régime intérieur
				71525		Taxe d'abatage
				71526		Taxe sur les communications
					715261	Taxe sur les entreprises de télécommunications et de technologies de l'information et de la communication
					715262	Taxes spécifiques sur les communications et les technologies de de la communication
				71527		Taxe sur le caoutchouc granulé spécifié
				71528		Taxe sur les cartouches



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				71529	Autres droits d'accises et taxes spécifiques perçues en régime intérieur
			7153		Autres taxes spéciales perçues en régime intérieur
				71531	Taxe sur les encours de crédits bancaires
				71532	Taxe sur les contrats d'assurance
				71533	Taxe sur la publicité
				71534	Taxe ad valorem (mines)
				71535	Taxe spéciale sur le Développement touristique
				71536	Taxe spéciale sur la consommation d'eau
				71537	Taxe sur les matières plastiques
				71538	Taxe d'exploitation Pétrolière
					715381 Taxe d'exploitation Pétrole
					715382 Taxe d'exploitation Gaz
				71539	Diverses taxes spéciales
		716			Droits de timbre et d'enregistrement
			7161		Droits de timbres et visa
				71611	Droits de visa de passeports étrangers
				71612	Droits perçus sur carte de séjour ou de résidence
				71613	Droits perçus sur cartes nationales d'identité et passeports délivrés en d'Ivoire
				71619	Autres droits de timbre
					716191 Vente de timbres fiscaux
					716192 Droits de timbres-Timbres quittances
					716193 Papiers timbrés
					716199 Autres droits de timbres
			7162		Droits d'enregistrement



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				71621	Droit sur actes des notaires
				71622	Droit sur actes sous seing privé
				71623	Droits des actes innomés
				716231	Droit fixe
				716232	Contrat de mariage
				716233	Cession de créances
				716234	Rentes
				71624	Droits de condamnations et de titres
				716241	Droit sur actes des autorités judiciaires
				716242	Droit sur actes des huissiers
				71625	Taxes d'enregistrement perçues sur l'exportation
				716251	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du Café
				716252	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du Cacao
				716253	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation de l'anacarde
				716254	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation de la cola
				716255	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation du caoutchouc
				716259	Taxe d'enregistrement perçue sur l'exportation des autres produits dérivés
				71629	Autres droits d'actes
			7163		Vignettes
				71631	Taxe sur les véhicules à moteur
				716311	Taxe sur les véhicules à moteur- part Etat
				716312	Taxe sur les véhicules à moteur -part Communes
				716313	Taxe sur les véhicules à moteur- part Districts
				716314	Taxe sur les véhicules à moteur - part Régions



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS- RUBRIQUE						
					716315	Taxe sur les véhicules à moteur - part Fonds de Développement du Routier (FDTR)
					716318	Taxe sur les véhicules à moteur - ensemble des Collectivités Territoriales
					716319	Taxe sur les véhicules à moteur - part autres bénéficiaires
				71632		Taxe sur les bateaux de plaisance
					716321	Taxe sur les bateaux de plaisance- part Etat
					716322	Taxe sur les bateaux de plaisance -part Communes
					716323	Taxe sur les bateaux de plaisance- part Districts
					716324	Taxe sur les bateaux de plaisance - part Régions
					716325	Taxe sur les bateaux de plaisance - part Fonds de Développement du Routier (FDTR)
					716328	Taxe sur les bateaux de plaisance - ensemble des Collectivités Territoriales
					716329	Taxe sur les bateaux de plaisance - part autres bénéficiaires
				71639		Autres vignettes
		717				Droits et taxes à l'importation
			7171			Droits de douane
				71711		Droits de Douane sur Produits Pétroliers
				71712		Droits de Douane sur Marchandises générales
			7172			Droit fiscal d'entrée
			7173			Taxe de coopération régionale
			7174			Redevance statistique
				71741		Redevance statistique sur Produits pétroliers
				71742		Redevance Statistique sur Marchandises Générales
			7175			Taxes générales sur les biens et services importés
				71751		Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation
					717511	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation sur produits pétroliers



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ETAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				717512	Taxe sur la valeur ajoutée perçues à l'importation sur marchandises Générales
				71752	Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)
				71753	Taxe de coopération régionale (PCC)
				71754	Prélèvement sur les viandes
				717541	Prélèvement sur les viandes de volailles
				717549	Prélèvement sur les autres viandes
				71759	Autres taxes générales sur les biens et services importés
			7176		Taxes spécifiques sur les biens et services importés
				71761	Taxe spéciale sur les tabacs perçue à l'importation
				71762	Taxe spéciale sur les alcools perçue à l'importation
				71763	Taxe spéciale sur les produits pétroliers perçue à l'importation
				717631	Taxe spécifique unique Budget Général de l'Etat
				717632	Taxe spécifique unique Fonds d'Entretien Routier
				717639	Autres taxes spéciales sur les produits pétroliers perçues à l'importation
				71764	Taxe spéciale sur le tabac pour le développement du sport
				71765	Taxe spéciale sur la purée de tomate
				71766	Taxe spéciale de solidarité pour la lutte contre le sida et le tabagisme
				71767	Taxe spéciale sur le tabac
				71769	Autres taxes spéciales perçues à l'importation
			7177		Taxes additionnelles sur les biens et services importés
				71771	Taxe additionnelle sur les produits pétroliers perçue à l'importation
				71772	Taxe additionnelle sur les alcools perçue à l'importation
				71779	Autres taxes additionnelles perçues à l'importation
			7179		Autres droits et taxes à l'importation



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				71791	Taxe conjoncturelle à l'importation
				71792	Taxe dégressive de protection
				71793	Prélèvement compensatoire sur sacs
				71794	Taxe d'ajustement à l'importation
				71795	Taxe de péréquation sur le sucre
				71796	Taxe sur les matières plastiques
				71799	Autres droits et taxes à l'importation
		718			Droits et taxes à l'exportation
			7181		Droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
				71811	Droit unique de sortie sur les bois
				71812	Droit unique de sortie sur le café
				71813	Droit unique de sortie sur le cacao
				71814	Droit unique de sortie sur l'anacarde
				71815	Droit unique de sortie sur la cola
				71816	Droit unique de sortie sur le caoutchouc
				71819	Droit unique de sortie sur autres produits agricoles et dérivés
			7812		Droits de sortie sur minerais
				71821	Droit unique de sortie sur le diamant
				71822	Droit unique de sortie sur l'or
				71829	Droit unique de sortie sur autres minerais
			7189		Autres droits et taxes à l'exportation
		719			Autres recettes fiscales
			7191		Acomptes sur divers impôts non ventilés
			7192		Remises spéciales sur obligations cautionnées



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
				71921		Remises spéciales sur obligations cautionnées sur produits pétroliers
				71922		Remises spéciales sur obligations cautionnées sur marchandises générales
			7193			Intérêts de crédit d'enlèvement douanier
				71931		Intérêts de crédit d'enlèvement douanier sur produits pétroliers
				71932		Intérêts de crédit d'enlèvement douanier sur marchandises générales
			7194			Remises de crédit d'enlèvement douanier
				71941		Remises de crédit d'enlèvement douanier sur produits pétroliers
				71942		Remises de crédit d'enlèvement douanier sur marchandises générales
			7195			Intérêts de retard sur admission temporaire
			7196			Produits douaniers accidentels
	72					Recettes non fiscales
		721				Revenus de l'entreprise et du domaine
			7211			Redevances de brevets et droits d'auteurs
			7212			Revenus des actifs incorporels
			7213			Excédent d'exploitation des unités de production marchande des publiques
			7214			Redevances et revenus divers du domaine
				72141		Redevances et revenus divers perçus en contrepartie de l'occupation public de l'Etat
				72142		Redevances et revenus divers perçus en contrepartie de l'occupation privé de l'Etat
				72143		Redevances et revenus divers miniers
					721431	Redevances et revenus divers miniers / Taxes d'extraction
					721432	Redevances et revenus divers miniers : redevance Or
					721433	Redevances et revenus divers miniers : redevance Diamant
				72144		Redevances et revenus divers forestiers



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				721441	Redevances et revenus divers forestiers / Taxe superficière
				721442	Redevances et revenus divers forestiers / Taxe de 1ère attribution
				721443	Redevances et revenus divers forestiers / Redevance de coupe de bois
				721444	Redevances et revenus divers forestiers / bois d'œuvre et de services
				721445	Redevances et revenus divers forestiers / Permis de petite chasse
			72145		Redevances et revenus divers pétroliers
				721451	Redevances et revenus divers pétroliers pour le Bonus de production
				721452	Redevances et revenus divers pétroliers pour le Bonus de Signature
			72146		Redevances et licences de pêche
			72147		Location d'immeubles
			72148		Divers permis
				721481	Divers permis / Droits de permis (Taxe d'établissement du Titre foncier)
				721482	Divers permis / Droits de permis (Taxe de publicité générale)
			72149		Autres redevances et revenus divers du domaine
				721491	Autres redevances et revenus divers du domaine/ aliénation d'immeuble
				721492	Autres redevances et revenus divers du domaine / vente d'ivoire d'animaux
				721493	Autres redevances et revenus divers du domaine / redevance Parcs nationaux
				721494	Autres redevances et revenus divers du domaine / véhicules reformés
				721495	Taxes topographiques
		722			Droits et frais administratifs
			7221		Rémunérations pour services rendus par les services
				72211	Droits d'inscription, d'examen et de concours
				72212	Droits de chancellerie
				72213	Redevance SYDAM



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				72214	Taxe d'inspection et de contrôle des établissements pétroliers et dépôts d'hydrocarbures
				72215	Taxe d'inspection et de contrôle des établissements dangereux, incommodes, autres que pétrolier
				72216	Droits de muché
				72217	Actes de santé
				72219	Autres rémunérations pour services rendus
				7222	Droit de recherche minière
				7229	Autres droits et frais administratifs
		723			Amendes et condamnations pécuniaires
				7231	Produits des transactions administratives
				7232	Produits des amendes de composition
				7233	Produits des amendes forfaitaires
				7234	Produits des amendes civiles
				7235	Produits des amendes judiciaires
				7236	Produits des pénalités et condamnations pécuniaires non fiscales
				72361	Amendes et condamnations pécuniaires pénales
				72362	Produits de séquestre
				7237	Produits des confiscations non fiscales
				7239	Autres produits d'amendes, pénalités, condamnations et confiscations fiscales
				72391	Amendes pour infractions maritimes
				72392	Amendes et condamnations pécuniaires des Eaux et Forêts
				72393	Frais de recouvrement contentieux
				72394	Produits de fourrières administratives autres que communales
				72399	Divers produits d'amendes, pénalités, condamnations et confiscations fiscales
		725			Cotisations de sécurité sociale



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
		729			Autres recettes non fiscales
			7291		Bonis sur vente de stock de riz
			7292		Autres bonis sur vente de produits
			7293		Majorations Trésor Public
			7294		Régime d'exploitation artisanale et semi-industrielle des substances les carrières
			7299		Autres recettes non fiscales
	73				Transferts reçus d'autres budgets
		731			Transferts reçus du budget général
			7311		Transferts reçus du budget général- Dépenses de personnel
			7312		Transferts reçus du budget général- Dépenses d'équipement
			7313		Transferts reçus du budget général- Achats de biens et services
		732			Transferts reçus des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor
			7321		Transferts reçus des Budgets annexes
			7322		Transferts reçus des Comptes d'affectation spéciale
			7323		Transferts reçus des Comptes de commerce
			7324		Transferts reçus des Comptes de règlement avec les gouvernements organismes étrangers
			7325		Transferts reçus des Comptes d'opérations monétaires
			7326		Transferts reçus des Comptes de prêts
			7327		Transferts reçus des Comptes d'avances
			7328		Transferts reçus des Comptes de garanties et d'avaux
			7329		Autres transferts reçus
	74				Dons programmes et legs
		741			Dons des institutions internationales
			7411		Dons des institutions internationales financières



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
				74111		Dons de la Banque Mondiale
				74112		Dons du FED
				74113		Dons de la BAD
				74119		Dons d'autres organismes financiers internationaux
			7412			Dons des institutions internationales non financières
				74121		Dons de la FAO
				74122		Dons de l'UNICEF
				74123		Dons du PNUD
				74124		Dons de la FNUAP
				74125		Dons du Fonds pour l'environnement mondial
				74129		Dons d'autres organismes non financiers internationaux
		742				Dons des gouvernements étrangers
			7421			Dons de Gouvernements européens (groupe 1)
				7421		Dons du Gouvernement allemand
				7421		Dons du Gouvernement autrichien
				7421		Dons du Gouvernement belge
				74214		Dons du Gouvernement espagnol
				74215		Dons du Gouvernement français
				74216		Dons du Gouvernement hollandais
				74217		Dons du Gouvernement italien
				74218		Dons du Gouvernement norvégien
				74219		Dons du Gouvernement du Royaume Uni
			7422			Dons de Gouvernements européens (groupe 2)
				74221		Dons du Gouvernement suisse



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			7423		Dons de Gouvernements africains
			7424		Dons de Gouvernements américains
				74241	Dons du Gouvernement canadien
				74242	Dons du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
				74249	Dons d'autres Gouvernements américains
			7425		Dons de Gouvernements asiatiques
				74251	Dons du Gouvernement japonais
				74252	Dons du Gouvernement chinois
			7426		Dons de Gouvernements océaniques
			7429		Dons d'autres Gouvernements
		743			Dons des organismes privés extérieurs
			7431		Dons d'organismes privés internationaux
			7432		Dons d'organismes privés européens
			7433		Dons d'organismes privés américains
			7434		Dons d'organismes privés asiatiques
			7435		Dons d'organismes privés africains
			7436		Dons d'autres organismes privés océaniques
			7439		Dons d'autres organismes privés extérieurs
		744			Dons intérieurs
			7441		Dons intérieurs du secteur privé
			7442		Dons intérieurs des ménages
			7443		Dons intérieurs des institutions à but non lucratif
			7449		Autres dons intérieurs
		745			Fonds de concours



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			7451		Fonds de concours du secteur privé
			7452		Fonds de concours des ménages
			7453		Fonds de concours des institutions à but non lucratif
			7459		Autres fonds de concours
		749			Autres dons et legs
			7491		Autres dons et legs du secteur privé
			7492		Autres dons et legs des ménages
			7493		Autres dons et legs des institutions à but non lucratif
			7499		Autres dons et legs
	75				Recettes exceptionnelles
			751		Remises et annulations de dettes
			7511		Remises de dettes
			7512		Annulations de dettes et d'ordonnements
			752		Restitution au Trésor de sommes indûment payées
			7521		Encaissements consécutifs à une mise en débet
			7529		Autres restitutions
			754		Cessions d'immobilisations
			759		Autres recettes exceptionnelles
	76				Dons projets et legs
			761		Dons projets des institutions internationales
			7611		Dons projets des institutions internationales financières
				76111	Dons projets de la Banque Mondiale
				76112	Dons projets du FED
				76113	Dons projets de la BAD



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
				76119	Dons projets d'autres organismes financiers internationaux
			7612		Dons projets <i>des</i> institutions internationales non financières
				76121	Dons projets de la FAO
				76122	Dons projets de l'UNICEF
				76123	Dons projets du PNUD
				76124	Dons projets de la FNUAP
				76125	Dons projets du Fonds pour l'environnement mondial
				76129	Dons projets d'autres organismes non financiers internationaux
		762			Dons projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
			7621		Dons projets des Gouvernements Européens
				76211	Dons projets du Gouvernement Allemand
				76212	Dons projets du Gouvernement Belge
				76213	Dons projets du Gouvernement Espagnol
				76214	Dons projets du Gouvernement Français
				76215	Dons projets du Gouvernement du Royaume Uni
				76219	Dons projets d'autres Gouvernements Européens
			7622		Dons projets des Gouvernements asiatiques
				76221	Dons projets du Gouvernement Japonais
				76222	Dons projets du Gouvernement Chinois
			7623		Dons projets des Gouvernements océaniques
			7624		Dons projets de Gouvernements américains
				76241	Dons projets du Gouvernement Canadien
				76242	Dons projets du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique
			7629		Dons projets d'autres Gouvernements

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
		763			Dons projets des gouvernements non affiliés au Club de Paris
			7631		Dons projets des Gouvernements Européens
			7632		Dons projets des Gouvernements asiatiques
			7633		Dons projets des Gouvernements océaniques
			7634		Dons projets de Gouvernements américains
			7639		Dons projets d'autres Gouvernements
		764			Dons projets des organismes privés extérieurs
		765			Fonds de concours
		769			Autres dons et legs
			7691		Autres dons et legs du secteur privé
			7692		Autres dons et legs des ménages
			7693		Autres dons et legs des institutions à but non lucratif
			7699		Autres dons et legs
	77				Produits financiers
			771		Intérêts des prêts
			7711		Intérêts et produits financiers - dette multilatérale
			7712		Intérêts et produits financiers - dette bilatérale
			7713		Intérêts et produits financiers - organismes privés extérieurs
			7714		Intérêts et produits financiers - dette intérieure
			7715		Intérêts et produits financiers sur conventions à paiement différé
			7716		Intérêts et produits financiers sur dette extérieure rééchelonnée
			7719		Autres intérêts des prêts
			772		Intérêts sur les dépôts à terme



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-2: CLASSE 7

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE						
SOUS- RUBRIQUE						
		774				Revenus des titres de placement
		776				Gains de change
			7761			Gains de change sur dette extérieure
			7769			Autres gains de change
		779				Autres produits financiers
	78					Transferts de charges
		781				Transferts de charges courantes
		782				Transferts de charges financières
	79					Reprises sur provisions
		791				Reprises sur provisions à caractère financier
		792				Reprises sur provisions pour dépréciation



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE						LIBELLE
ARTICLE						
PARAGRAPHE						
LIGNE						
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE						
1						COMPTES DE RESSOURCES A MOYEN ET LONG TERMES
	10					Comptes d'intégration ou de contrepartie des immobilisations
		101				Comptes d'intégration des immobilisations incorporelles
			1011			Comptes d'intégration des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			1012			Comptes d'intégration des progiciels
			1013			Comptes d'intégration des droits d'exploitation- fonds de commerce
			1019			Comptes d'intégration des autres droits et valeurs incorporelles
		102				Comptes d'intégration des immobilisations corporelles
			1022			Comptes d'intégration des sols- sous-sols
			1023			Comptes d'intégration des immeubles
			1024			Comptes d'intégration des meubles
			1025			Comptes d'intégration des équipements militaires
			1026			Comptes d'intégration des participations- cautionnements
		103				Comptes de contrepartie d'actifs
			1031			Comptes de contrepartie des immobilisations incorporelles
			1032			Comptes de contrepartie des immobilisations corporelles
		104				Comptes d'intégration des comptes d'affectation de recettes
			1041			Comptes d'intégration des budgets annexes
			1042			Comptes de contrepartie des budgets d'autres organismes à autonomie financière



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
		105			Ecart de réévaluation
			1051		Ecart de réévaluation des immobilisations incorporelles
			1052		Ecart de réévaluation des immobilisations corporelles
		106			Ecart d'équivalence
			1061		Ecart d'équivalence sur les titres de participations à l'intérieur
			1062		Ecart d'équivalence sur les titres de participations à l'extérieur
		108			Opérations à caractère financier intégrés
			1081		Emprunts multilatéraux intégrés
			1082		Emprunts bilatéraux intégrés
	11				Report à nouveau
		111			Résultat de l'exercice reporté- budget général
		112			Résultat de l'exercice reporté- comptes spéciaux
		113			Résultat de l'exercice reporté- budgets annexes
	12				Dons projets et legs
		121			Dons projets des institutions internationales
			1211		Dons-projets de la Banque Mondiale
			1212		Dons-projets du FED
			1213		Dons-projets de la BAD
			1214		Dons-projets de la FAO

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			1215		Dons-projets de l'UNICEF
			1216		Dons-projets du PNUD
			1217		Dons-projets du FNUAP
			1218		Dons-projets du Fonds pour l'environnement mondial
			1219		Dons-projets d'autres organismes internationaux
				12191	Dons-projet de l'UEMOA
				12192	Dons-projet de la CEDEAO
				12199	Autres dons-projets d'autres organismes internationaux
		122			Dons projets des gouvernements affiliés au club de Paris
		123			Dons projets des gouvernements non affiliés au club de Paris
		124			Dons projets des organismes privés extérieurs
			1241		Dons projets des organismes privés européens
			1242		Dons projets des organismes privés américains
			1243		Dons projets des organismes privés asiatiques
			1244		Dons projets des organismes privés africains
			1245		Dons projets des organismes privés océaniques
			1249		Dons-projets d'autres organismes privés extérieurs
		125			Fonds de concours
			1251		Fonds de concours extérieurs
			1252		Fonds de concours intérieurs
			1253		Participation des tiers extérieurs pour des acquisitions ou travaux pour compte
			1254		Participation des tiers intérieurs pour des acquisitions ou travaux pour compte
		129			Autres dons et legs



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			1291		Autres dons et legs extérieurs
			1292		Autres dons et legs intérieurs
	13				Résultat de l'exercice
		131			Résultat de l'exercice- budget général
		132			Résultat de l'exercice- comptes spéciaux
		133			Résultat del'exercice- budgets annexes
	14				Bons du Trésor à plus d'un an
		141			Bons du Trésor sur formule à plus d'un an
			1411		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an intérieur bancaire
			1412		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an intérieur non bancaire
			1413		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an extérieur
		142			Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an
			1421		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an intérieur bancaire
			1422		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an intérieur non bancaire
			1423		Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an extérieur
		146			Bons du Trésor-Echéances impayées.
			1461		Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées.
				14611	Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées. Capital
				14612	Bons du Trésor sur formule à plus d'un an. Echéances impayées. Intérêts
			1462		Bons du Trésor en compte courant- Echéances impayées
				14621	Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an. Échéances impayées. Capital
				14622	Bons du Trésor en compte courant à plus d'un an. Échéances impayées. Intérêts
			1463		Autres bons du Trésor. Échéances impayées



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				14631	Autres bons du Trésor. Échéances impayées. Capital
				14632	Autres bons du Trésor intérieurs. Échéances impayées. Intérêts
		149			Autres bons du Trésor
			1491		Autres bons du Trésor intérieurs bancaire
			1492		Autres bons du Trésor intérieurs non bancaire
			1493		Autres bons du Trésor extérieurs
	15				Emprunts projets
		151			Emprunts projets multilatéraux
			1511		Emprunts projets auprès du FMI
			1512		Emprunts-projets auprès de la Banque Mondiale
			1513		Emprunts-projets auprès de la BAD
			1514		Emprunts-projets auprès de l'Union Européenne
			1515		Emprunts-projets auprès de la BOAD
			1516		Emprunts-projets auprès de la BADEA
			1517		Emprunts-projets auprès du Conseil de l'Entente
			1518		Emprunts-projets auprès du Conseil de la Banque Européenne d'investissement
			1519		Autres emprunts-projets auprès d'autres organismes multilatéraux
				15191	Autres emprunts-projets auprès de la BTB
		152			Emprunts projets des gouvernements affiliés au Club de Paris
			1521		Emprunts projets auprès du Gouvernement Allemand
			1522		Emprunts projets auprès du Gouvernement Belge
			1523		Emprunts projets auprès du Gouvernement Canadien
			1524		Emprunts projets auprès du Gouvernement Chinois



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
			1525			Emprunts projets auprès du Gouvernement Espagnol
			1526			Emprunts projets auprès du Gouvernement Français
			1527			Emprunts projets auprès du Gouvernement Japonais
			1528			Emprunts projets auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique
			1529			Emprunts projets auprès d'autres Gouvernements
		153				Emprunts projets auprès des organismes non affiliés au Club de Paris
		155				Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs
			1551			Emprunts projets auprès des organismes privés européens
			1552			Emprunts projets auprès des organismes privés américains
			1553			Emprunts projets auprès des organismes privés asiatiques
			1554			Emprunts projets auprès des organismes privés africains
			1555			Emprunts projets auprès des organismes privés océaniques
			1556			Emprunts projets auprès des organismes affiliés au Club de Londres
			1559			Emprunts-projets d'autres organismes privés extérieurs
		156				Emprunts projets-Echéances impayées
			1561			Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées
				15611		Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées- Capital
				15612		Emprunts projets multilatéraux - Echéances impayées- Intérêts
			1562			Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées
				15621		Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées- Capital
				15622		Emprunts projets bilatéraux - Echéances impayées- Intérêts
			1563			Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs-Echéances impayées
				15631		Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs-Capital



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
				15632		Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs- Echéances Intérêts
			1564			Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées.
				15641		Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées- Capital
				15642		Emprunts projets à l'intérieur-Echéances impayées- Intérêts
			1565			Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances impayées
				15651		Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances Capital
				15652		Emprunts projets - Conventions à paiement différés - Echéances Intérêts
			1566			Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées
				15661		Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées - Capital
				15662		Emprunts projets rééchelonnés-Echéances impayées - Intérêts
		157				Emprunts projets à l'intérieur
			1571			Emprunts-projets auprès des institutions financières et du système intérieur
			1572			Emprunts-projets auprès des entreprises publiques intérieures
			1573			Emprunts-projets sur le marché intérieur
		158				Conventions à paiements différés
			1581			Conventions à paiements différés à l'extérieur
			1581			Conventions à paiements différés à l'intérieur
		159				Emprunts projets rééchelonnés
	16					Emprunts programmes
		161				Emprunts programmes multilatéraux
			1611			Emprunts programmes du FMI
			1612			Emprunts programmes de la Banque Mondiale
			1613			Emprunts programmes de la BAD



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			1614		Emprunts programmes de l'Union Européenne
			1615		Emprunts-programmes auprès de la BOAD
			1616		Emprunts-programmes auprès de la BADEA
			1617		Emprunts-programmes auprès d'organismes régionaux et sous régionaux
			1618		Emprunts-programmes auprès du Conseil de la Banque Européenne d'Investissement
			1619		Autres emprunts-programmes auprès d'autres organismes multilatéraux
		162			Emprunts programmes des gouvernements affiliés au Club de Paris
			1621		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Allemand
			1622		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Belge
			1623		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Canadien
			1624		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Chinois
			1625		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Espagnol
			1626		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Français
			1627		Emprunts programmes auprès du Gouvernement Japonais
			1628		Emprunts programmes auprès du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique
			1629		Emprunts programmes auprès d'autres Gouvernements
		163			Emprunts programmes des gouvernements non affiliés au Club de Paris
		166			Emprunts programmes-Echéances impayées
			1661		Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées
				16611	Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées- Capital
				16612	Emprunts programmes multilatéraux-Echéances impayées-intérêts
			1662		Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées
				16621	Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées- Capital



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				16622	Emprunts programmes bilatéraux-Echéances impayées- Intérêts
			1663		Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées
				16631	Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées-Capital
				16632	Emprunts programmes bilatéraux rééchelonnés-Echéances impayées-Intérêts
		169			Emprunts programmes rééchelonnés
	17				Autres emprunts
		171			Autres emprunts multilatéraux
		172			Autres emprunts auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris
		173			Autres emprunts auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris
		175			Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs
			1751		Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs, EUROBONS
			1759		Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs
		176			Autres emprunts intérieurs
			1761		Autres emprunts intérieurs-Emprunts obligataires
				17611	Autres emprunts intérieurs-Emprunts obligataires. Intérieur bancaire
				17612	Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires. intérieur non bancaire
				17613	Autres emprunts intérieurs- Emprunts obligataires. Extérieur
			1762		Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor
				17621	Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Intérieur bancaire
				17622	Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Intérieur non bancaire
				17623	Autres emprunts intérieurs- Obligations du Trésor. Extérieur
			1763		Autres emprunts intérieurs-Sukuk,
				17631	Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Intérieur bancaire



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE 1

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
				17632	Autres emprunts intérieurs-Sukuk. Intérieur non bancaire
				17633	Autres emprunts intérieurs-Sukuk, Extérieur
			1764		Autres emprunts intérieurs auprès des institutions financières et bancaires intérieurs
			1765		Autres emprunts intérieurs auprès des entreprises non financières et bancaires intérieures
			1766		Autres emprunts intérieurs auprès d'autres organismes
			1767		Autres emprunts intérieurs auprès de particuliers
			1769		Autres emprunts intérieurs
				17691	Autres emprunts intérieurs. Intérieur bancaire
				17692	Autres emprunts intérieurs. Intérieur non bancaire
				17693	Autres emprunts intérieurs. Extérieur
		177			Autres emprunts- Echéances impayées
				1771	Autres emprunts-Dettes multilatérales-Echéances Impayées
				1773	Autres emprunts auprès des organismes extérieurs- Echéances impayées
				1774	Autres emprunts intérieurs- Echéances impayées.
				1775	Autres emprunts intérieurs rééchelonnés- Echéances impayées.
		179			Autres emprunts rééchelonnés
	18				Dettes avalisées
		181			Dettes avalisées extérieures
		182			Dettes avalisées intérieures
		186			Dettes avalisées. Echéances impayées
				1861	Dettes avalisées extérieures. Echéances impayées- Annuité en capital
				1862	Dettes avalisées Intérieures. Echéances impayées.
				1863	Autres paiements pour le compte de tiers. Echéances impayées.



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 1-3: CLASSE I

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
		189			Autres paiements
	19				Provisions pour risques financiers
		191			Provisions pour risques d'exploitation liés au partenariat Public-Privé
		192			Provisions pour risques d'investissement liés au partenariat Public-Privé
		199			Autres provisions pour risque à caractère financier

ANNEXE 2: CLASSIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT
TABLEAU 2-1: CODIFICATION DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES RECETTES	MODE DE FINANCEMENT	
	SOURCE	TYPE DE FINANCEMENT
xxxxxx	X	X

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 2-2: CODIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Code	Identifiant
1	Trésor
2	Dons
3	Emprunts intérieurs
4	Emprunts extérieurs
5	Partenariat Public-Privé
...	...
...	...
9	Autres

TABLEAU 2-3: CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT

Code	Identifiant
1	Fonds propres de l'Etat
2	Emprunts règlementés
3	Emprunts rétrocedés
4	Emprunts projets
5	Dons projets
6	Dons programmes
7	Emprunts programmes
...	...
9	Autres

EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RECETTES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

Type de Financement	Fonds propre	Emprunts réglementés	Emprunts Rétro-cédés	Emprunts projets	Dons projets	Dons Programmes	Emprunts Programmes	...	Autres
Source de finance	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(...)	(9)
Trésor (1)	X								
Dons (2)					X	X			
Emprunts intérieurs		X	X	X			X		
Emprunts extérieurs		X	X	X			X		
Partenariat Public-Privé (5)	X								X
.....									
.....									
Autres (9)									X

B: La source de financement et le type de financement sont codifiés sur une table auxiliaire - Le tableau de synthèse fait le lien entre les sources et les types de financements

ANNEXE 3: CLASSIFICATION
ADMINISTRATIVE

TABLEAU 3-1: CODIFICATION DE LA
SECTION

Nature de la Structure	N° d'ordre
X	XX

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 3-2: CODIFICATION DE LA NATURE
DE LA SECTION

Code	nature de la section
1	Institutions constitutionnelles
2	Ministères d'Etat
3	Ministères
4	Ministères délégués
5	Secrétariats d'Etat
...	...
...	...
9	Autorités administratives indépendantes (Institutions assimilées) et qui ont été élevées au rang de section.

TABLEAU 3-3: CODIFICATION DU
CHAPITRE

CHAPITRE			
GROUPE DE SERVICES		LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	
Nombre de caractères	Libellé	Nombre de caractères	Libellé
X	Type de service	XX	Région administrative
XX	Service principal	XXX	Département
xxxx	Service gestionnaire de crédits		



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

EXEMPLE : TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA SECTION ET DU CHAPITRE

SECTION	CHAPITRE				
	Groupe de services			Localisation géographique	
Ministères/ Institutions constitutionnelles et assimilées	Type de service : 1-Service central 2-Service déconcentré 3-Service autonome ou décentralisé 4-Structure extérieure à l'administration			Région administrative	
	X XX	X		X X	
	Service principal : Catégorie de services destinataires de la dépense			Département	
	X X			X XX	
	Service gestionnaire de crédits : Service destinataire de la dépense				
	X XXX				

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

ANNEXE 4: CLASSIFICATION PAR
PROGRAMME

TABLEAU 4-1: CODIFICATION DES
PROGRAMMES

Programme		
Catégorie de budget	Division CF A P	N° ordre
X	XX	XX

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification.

TABLEAU 4-2: CODIFICATION DES
DOTATIONS

Dotation		
Catégorie de budget	Division CFAP	N° ordre
X	XX	XX

Légende: X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codificatio

TABLEAU 4-3 : CODIFICATION DE LA CATEGORIE DE BUDGET

CODE	CATEGORIE DE BUDGET	
1	Programme opérationnel + programme support	BUDGET GENERAL
2	Dotations	
	2-1 - Dotation aux Institutions constitutionnelles et assimilées	
	2-2 – Crédits destinés aux défauts de paiements	
	2-3 – Crédits globaux destinés à couvrir les charges financières de la dette de l'Etat	
	2-4 - Crédits globaux pour des dépenses accidentelles et imprévisibles	
3	Comptes Spéciaux du Trésor :	BUDGET DE L'ETAT
	3-1 - comptes d'affectation spéciale	
	3-2 - comptes de commerce	
	3-3 - comptes de règlement avec les gouvernements étrangers	
	3-4 - comptes de prêts	
	3-5 - comptes d'avances	
	3-6 -comptes de garanties et d'avals	
4	Budgets annexes	
5	
6	



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

EXEMPLE 1: SYNTHÈSE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DU PROGRAMME ET DU CHAPITRE

SECTION		PROGRAMME			CHAPITRE	
Nature de la structure	No d'ordre	Catégorie de budget	Division	No Ordre	Groupe de services	Localisation géographique
Ministère		Programme				
X	X X	X	X X	X X	X XXX	X XX
Ministère de l'Éducation Nationale		Enseignement Secondaire Général				
3	09	1	09	03		

EXEMPLE 2: SYNTHÈSE DE CODIFICATION DE LA SECTION, DE LA DOTATION ET DU CHAPITRE

SECTION		DOTATION			CHAPITRE	
Nature de la structure	N° d'ordre	Catégorie de budget	Division	No Ordre	Groupe de services	Localisation géographique
Institution constitutionnelle et assimilée		Dotation				
X	X X	X	X X	X X	X XXX	X XX
Conseil Constitutionnel ...						
1	01	2	03	01		

ANNEXE 5: CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS
PUBLIQUES (CF AP 2001)

TABLEAU 5-1: CODIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS
PUBLIQUES

Nombre de Caractère	Nature Fonctionnelle		Nombre de Caractère	Nature Fonctionnelle
XX	Division		01	Services généraux des administrations publiques
xxx	Groupe		011	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
XXXX	Classe		0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 5-2: CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMTNISTRATIONS
PUBLIQUES (CFAP 2001)

DIT1S10NS			<i>LIBELLE</i>
GROUPES			
CLASSES			
01			SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
	011		Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires! fiscales, affaires étrangères
		0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs
		0112	Affaires financières et fiscales
		0113	Affaires étrangères
	012		Aide économique extérieure
		0121	Aide économique aux pays en développement 011 en transition
		0122	Aide économique par l'intermédiaire d'organisations internationales
	013		Services généraux
		0131	Services généraux de personnel
		0132	Services généraux de planification et de statistique
		0133	Autres services généraux
	014		Recherche fondamentale
		0140	Recherche fondamentale
	015		Recherche-développement concernant des services généraux des administrations publiques
		0150	Recherche-développement concernant les services généraux des publiques
	016		Services généraux des administrations publiques non classé ailleurs
		0160	Services généraux des administrations publiques non classé ailleurs
	017		Opérations concernant la dette publique
		0170	Opérations concernant la dette publique
	018		Transferts de caractère général entre administrations publiques
		0180	Transferts de caractère général entre administrations publiques
02			DEFENSE
	021		Défense militaire
		0210	Défense militaire
	022		Défense civile
		0220	Défense civile
	023		Aide militaire à des pays étrangers
		0230	Aide militaire à des pars étrangers
	024		Recherche-développement concernant la défense
		0240	Recherche-développement concernant la défense
	025		Défense non classé ailleurs (n.c.a.)
		0250	Défense non classé ailleurs (n.c.a.)
03			ORDRE ET SECURITE PUBLICS
	031		Services de police
		0310	Services de police

TABLEAU 5-2: CF AP (2001)

<i>DIVISION</i>		<i>LIBELLE</i>
<i>GROUPE</i>	<i>CLASSE</i>	
	032	Services de protection civile
	0320	Services de protection civile
	033	Tribunaux
	0330	Tribunaux
	034	Administration pénitentiaire
	0340	Administration pénitentiaire
	035	Recherche-développement concernant l'ordre et la sécurité publics
	0350	Recherche-développement concernant l'ordre et la sécurité publics
	036	Ordre et sécurité publics non classé ailleurs (n.c.a.)
	0360	Ordre et sécurité publics non classé ailleurs (n.c.a.)
04		AFFAIRES ECONOMIQUES
	041	Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi
	0411	Tutelle de l'économie générale et des échanges
	0412	Affaires générales concernant l'emploi
	042	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse
	0421	Agriculture
	0422	Sylviculture
	0423	Pêche et chasse
	043	Combustibles et énergie
	0431	Charbon et autres combustibles minéraux solides
	0432	Pétrole et gaz naturel
	0433	Combustible nucléaire
	0434	Autres combustibles
	0435	Électricité
	0436	Énergie non électrique
	044	Industries extractives et manufacturières, construction
	0441	Extraction de ressources minérales autres que les combustibles
	0442	Industries manufacturières
	0443	Construction
	045	Transports
	0451	Transports routiers
	0452	Transports par voie d'eau
	0453	Transports par voie ferrée
	0454	Transports aériens
	0455	Pipelines et systèmes de transport divers
	046	Communications
	0460	Communications



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

TABLEAU 5-2: CFAP (2001)

DIVISIONS		LIBELLE
GROUPES		
CLASSES		
	047	Autres branches d'activité
	0471	Distribution entrepôts et magasins
	0472	Hôtellerie et restauration
	0473	Tourisme
	0474	Projets de développement polyvalents
	048	Recherche-développement concernant les affaires économiques
	0481	Recherche-développement concernant la tutelle de l'économie générale échanges et de l'emploi
	0482	Recherche-développement concernant l'agriculture la sylviculture. la pêche et la chasse
	0483	Recherche-développement concernant les combustibles et l'énergie
	0484	Recherche-développement concernant les industries extractives et manufacturières et la construction
	0485	Recherche-développement concernant les transports
	0486	Recherche-développement concernant les communications
	0487	Recherche-développement concernant d'autres branches d'activité
	049	Affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.)
	0490	Affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.)
05		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
	051	Gestion des déchets
	0510	Gestion des déchets
	052	Gestion des eaux usées
	0520	Gestion des eaux usées
	053	Lutte contre la pollution
	0530	Lutte contre la pollution
	054	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
	0540	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
	055	Recherche-développement dans le domaine de la protection de l'environnement
	0550	Recherche-développement dans le domaine de la protection de l'environnement
	056	Protection de l'environnement non classée ailleurs (n.c.a.)
	0560	Protection de l'environnement non classée ailleurs (n.c.a.)
06		LOGEMENT ET EQUIPEMENT COLLECTIFS
	061	Logement
	0610	Logement
	062	Équipements collectifs
	0620	Équipements collectifs
	063	Alimentation en eau
	0630	Alimentation en eau

TABLEAU 5-2: CFAP (2001)

DIVISION		LIBELLE
GROUPES	CLASSE	
	064	Éclairage public
	0640	Éclairage public
	065	Recherche-développement dans le domaine du logement et des collectifs
	0650	Recherche-développement dans le domaine du logement et des collectifs
	066	Logement et équipements collectifs n.c.a ;
	0660	Logement et équipements collectifs n.c.a :
07		SANTE
	071	Produits, appareils et matériels médicaux
	0711	Produits pharmaceutiques
	0712	Produits médicaux divers
	0713	Appareils et matériel thérapeutiques
	072	Services ambulatoires
	0721	Services de médecine générale
	0722	Services de médecine spécialisée
	0723	Services dentaires
	0724	Services paramédicaux
	073	Services hospitaliers
	0731	Services hospitaliers généraux
	0732	Services hospitaliers spécialisés
	0733	Services des dispensaires et des maternités
	0734	Services des maisons de repos et des maisons de santé
	074	Services de santé publique
	0740	Services de santé publique
	075	Recherche-développement dans le domaine de la santé
	0750	Recherche-développement dans le domaine de la santé
	076	Santé non classée ailleurs (n.c.a.)
	0760	Santé non classée ailleurs (n.c.a.)
08		LOISIRS, CULTURE ET CULTE
	081	Services récréatifs et sportifs
	0810	Services récréatifs et sportifs
	082	Services culturels
	0820	Services culturels
	083	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition
	0830	Services de radiodiffusion. de télévision et d'édition
	084	Culte et autres services communautaires
	0840	Culte et autres services communautaires

TABLEAU 5-2: CF AP (2001)

DIVISIONS		LIBELLE
GROUPES		
	CLASSES	
	085	Recherche-développement dans le domaine des loisirs, de la culture culte
	0850	Recherche-développement dans le domaine des loisirs. de la culture
	086	Loisirs, culture et culte non classé ailleurs (n.c.a.)
	0860	Loisirs, culture et culte non classé ailleurs (n.c.a.)
09		ENSEIGNEMENT
	091	Enseignement préélémentaire et primaire
	0911	Enseignement préélémentaire
	0912	Enseignement primaire
	092	Enseignement secondaire
	0921	Premier cycle de l'enseignement secondaire
	0922	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
	093	Enseignement postsecondaire non supérieur
	0930	Enseignement postsecondaire non supérieur
	094	Enseignement supérieur
	0941	Enseignement supérieur non doctoral
	0942	Enseignement supérieur doctoral
	09S	Enseignement non défini par niveau
	0950	Enseignement non défini par niveau
	096	Services annexes à l'enseignement
	0960	Services annexes à renseignement
	097	Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement
	0970	Recherche-développement dans le domaine de l'enseignement
	098	Enseignement non classé ailleurs (n.c.a.)
	0980	Enseignement non classé ailleurs (n.c.a.)
10		PROTECTION SOCIALE
	101	Maladie et invalidité
	1011	Maladie
	1012	Invalidité
	102	Vieillesse
	1020	Vieillesse
	103	Survivants
	1030	Survivants
	104	Famille et enfants
	1040	Famille et enfants
	105	Chômage
	1050	Chômage

TABLEAU 5-2: CF AP (2001)

DIVISIONS			LIBELLE
GROUPES			
CLASSES			
	106		Logement
		1060	Logement
	107		Exclusion sociale non classée ailleurs (n.c.a.)
		1070	Exclusion sociale non classée ailleurs (n.c.a.)
	108		Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale
		1080	Recherche-développement dans le domaine de la protection sociale
	109		Protection sociale non classée ailleurs (n.c.a.)
		1090	Protection sociale non classée ailleurs (n.c.a.)

**ANNEXE 6: CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE
ECONOMIQUE**
**TABLEAU 6-1: CODIFICATION DES DEPENSES SELON
LEUR NATURE ECONOMIQUE**

Nombre de caractère	Nature économique	Nombre de caractères	Nature économique
X	Classe comptable	6	Comptes des charges
XX	Article	65	Charges exceptionnelles
XXX	Paragraphe	651	Annulation de produits constatés au cours des années antérieures
X.XXX	Ligne	6513	Remboursement de droits et taxes à l'exportation
XXXXX	Rubrique	65131	Remboursement de droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
X XXX XX	Sous-Rubrique	651311	Remboursement de droits uniques de sortie sur les bois

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification.



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
6						COMPTES DE CHARGES
	60					Achats de biens
		601				Matières, matériels et fournitures
			6011			Achats de petits matériels, fournitures de bureau et
			6012			Achats de carburants et lubrifiants
			6013			Achats de carburants et lubrifiants pour les avions, navires et spéciaux
			6014			Achats de fournitures et consommables pour le matériel informatique
			6015			Achats de petits matériels et fournitures techniques
			6016			Achats d'alimentation (non destinés au personnel)
			6017			Achats d'habillement (hors personnel)
			6018			Achats de produits pharmaceutiques, médicaux et vétérinaires
			6019			Autres achats de fournitures
		603				Variations de stocks et biens fongibles achetés
			6031			Variations de stocks de marchandises
			6032			Variations de stocks de matières premières
			6033			Variations de stocks d'autres approvisionnements
				60331		Matières consommables
				60332		Carburant et lubrifiants
				60333		Fournitures de bureau
			6034			Variations de stocks des produits et services en cours
			6035			Variations de stocks des produits finis
		605				Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergies
			6051			Branchements et raccordement des compteurs



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			6052		Abonnements et consommation d'eau
			6053		Abonnements et consommation d'électricité
			6054		Abonnements et consommation de gaz
			6059		Autres sources d'énergie
		606			Matériels et fournitures spécifiques
		609			Autres achats de biens
	61				Acquisitions de services
		611			Frais de transport et de mission
			6111		Frais de transport des agents en mission à l'intérieur
			6112		Indemnités de mission à l'intérieur
			6113		Frais de transport des agents en mission à l'étranger
			6114		Indemnités de mission à l'étranger
			6115		Frais de transport des missionnaires non agents de l'Etat
			6116		Indemnités de mission des missionnaires non agents de l'Etat
			6117		Frais de transports des étudiants
			6118		Frais de voyage des coopérants et autres expatriés
			6119		Autres frais de transport et de mission
		612			Loyers et charges locatives
			6121		Loyers et charges locatives des locaux (hors logements de personnel)
			6122		Loyers avec option d'achat
			6123		Location machines et matériel technique
			6124		Locations de matériel informatique
			6125		Location centraux téléphoniques, téléphones, télécopieurs et télécommunication
			6127		Locations de véhicules

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
Sous- RUBRIQUE					
			6129		Autres locations
		614			Entretien et maintenance
			6141		Entretien des locaux (y compris matériel et fournitures d'entretien)
			6142		Entretien des ascenseurs
			6143		Entretien des installations électriques, climatiseurs, sanitaires et plomberies
			6144		Entretien et maintenance des mobiliers et matériels informatiques
			6145		Entretien et maintenance des centraux téléphoniques, téléphones, matériel de télécommunication
			6146		Entretien et maintenance des mobiliers et matériels (sauf informatiques)
			6147		Entretien et réparation des véhicules pneumatiques
			6148		Entretien et maintenance des avions, navires et autres véhicules spéciaux
			6149		Autres dépenses d'entretien et de maintenance
		615			Assurances
			6151		Assurances des immeubles
			6152		Assurances des véhicules automobiles, véhicule à 2 roues et tricycles
			6153		Assurances des avions, navires et autres véhicules spéciaux
			6154		Assurances des matériels et installations techniques
			6159		Autres assurances
		617			Frais de relations publiques
			6173		Echantillons
			6174		Foires et expositions
			6175		Publications
			6176		Cadeaux à la clientèle
			6177		Frais de colloque, séminaires, conférences
			6179		Autres frais de relations publiques



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
		618			Dépenses de communication
			6181		Abonnements et consommations de téléphone, et d'autres télécommunications
			6182		Abonnements et consommations de radiocommunication
			6183		Abonnements et consommations Internet
			6184		Affranchissement du courrier et autres frais de correspondance
			6185		Valise diplomatique
			6186		Franchises militaires
			6187		Communiqués de presse, radiotélévision et frais de publicité
			6189		Autres dépenses de communication
		619			Autres acquisitions de services
	62				Autres services
		621			Frais bancaires
		622			Prestations de services
			6221		Rémunérations de prestations extérieures
			6222		Honoraires et frais annexes
			6223		Frais d'actes et de contentieux, frais de justice
			6224		Frais de formation au profit des tiers
			6225		Services extérieurs de gardiennage
			6226		Commissions pour contrôle, analyse et certification
			6227		Frais d'audit et contrôle
			6229		Autres prestations de services
		623			Frais de formation du personnel
			6231		Prestation des organismes de formation résidents

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			6232		Prestation des organismes de formation non-résidents
			6233		Indemnités de formation à l'étranger
			6234		Transport des agents en formation à l'étranger
			6235		Indemnités de formation à l'intérieur
			6236		Transport des agents en formation à l'intérieur
			6239		Autres frais de formation du personnel
		624			Redevances pour brevets, licences et logiciels
			6241		Redevances pour brevets, licences et logiciels
		629			Autres services
			6291		Impôts, taxes et versements assimilés
			6292		Frais de réception, de fêtes et de cérémonies
			6293		Frais d'élection
			6294		Fonds spéciaux
			6295		Actions et interventions urgentes
			6299		Autres services
	63				Subventions
		631			Subventions aux établissements publics
			6311		Subventions d'équilibre - Personnel
			6312		Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
			6313		Subventions - Primes à l'exportation
			6314		Subventions - Soutien des prix
		632			Subventions aux entreprises publiques
			6321		Subventions d'équilibre - Personnel



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			6322		Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
			6323		Subventions - Primes à l'exportation
			6324		Subventions - Soutien des prix
		633			Subventions aux entreprises privées
			6331		Subventions d'équilibre - Personnel
			6332		Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
			6333		Subventions - Primes à l'exportation
			6334		Subventions - Soutien des prix
			6335		Subventions de soutien d'activités d'intérêt national
			6336		Subventions de soutien d'activités d'intérêt local
		634			Subventions aux institutions financières
			6341		Subventions d'équilibre - Personnel
			6342		Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
		639			Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires
			6391		Subventions d'équilibre - Personnel
			6392		Subventions d'équilibre - Achats de biens et services
		64			Transferts
			641		Transferts aux Etablissements Publics Nationaux
			6411		Transferts aux EPA
				64111	Transferts pour dépenses de personnel
				64112	Transferts pour achat de biens et services
				64113	Transferts pour dépenses en capital
			6412		Transferts aux EPIC



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE				LIBELLE
ARTICLE				
PARAGRAPHE				
LIGNE				
RUBRIQUE				
SOUS- RUBRIQUE				
			164121	Transferts pour dépenses de personnel
			64122	Transferts pour achat de biens et services
			64122	Transferts pour achat de biens et services
			64123	Transferts pour dépenses en capital
	642			Transferts aux Collectivités Territoriales
			6421	Transferts aux Districts Autonomes
			64121	Transferts pour dépenses de personnel
			64122	Transferts pour dépenses en capital
			64123	Transferts pour achat de biens et services
			6422	Transferts aux Régions
			64221	Transferts pour dépenses de personnel
			64222	Transferts pour dépenses en capital
			64223	Transferts pour achat de biens et services
			6423	Transferts aux Communes
			64231	Transferts pour dépenses de personnel
			64232	Transferts pour dépenses en capital
			64233	Transferts pour achat de biens et services
			6424	Transferts aux Départements
			64241	Transferts pour dépenses de personnel
			64242	Transferts pour dépenses en capital
			64243	Transferts pour achat de biens et services
			6425	Transferts aux Communautés Rurales
			64251	Transferts pour dépenses de personnel



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
				64252	Transferts pour dépenses en capital
				64253	Transferts pour achat de biens et services
		643			Transferts aux administrations publiques
			6431		Transferts aux Fonds Autonomes
			6432		Transferts aux Institutions Nationales
		644			Transferts aux institutions à but non lucratif
			6441		Transferts aux ONG
			6442		Transferts aux institutions éducatives et médico-sociales
			6443		Transferts aux associations et autres organismes non lucratifs
			6444		Transferts aux organismes non lucratifs en vue de manifestations ou congrès
		645			Transferts aux ménages
			6451		Bourses en Côte d'Ivoire
			6452		Frais annexes aux bourses en Côte d'Ivoire
			6453		Pécules et indemnités aux stagiaires et élèves hors fonctionnaires
			6454		Bourses à l'étranger
			6455		Frais annexes aux bourses à l'étranger
			6456		Contribution aux frais de transport des élèves et étudiants
			6457		Allocations chômage
			6458		Aides et secours aux sinistrés et indigents
				64581	Aides et secours aux sinistrés
				64582	Aides et secours aux indigents
			6459		Autres transferts aux ménages
		646			Transferts aux autorités supranationales et contributions aux internationales



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
			6461			Transferts aux autorités supranationales
			6462			Contributions aux organisations internationales
		647				Transferts à d'autres budgets
			6471			Transferts aux Budgets annexes
			6472			Transferts aux Comptes d'affectation spéciale
			6473			Transferts aux Comptes de commerce
			6474			Transferts aux Comptes de règlement avec les gouvernements et organismes étrangers
			6475			Transferts aux Comptes d'opérations monétaires
			6476			Transferts aux Comptes de prêts
			6477			Transferts aux Comptes d'avances
			6478			Transferts aux Comptes de garanties et d'avals
		648				Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat
			6481			Pensions de retraite des fonctionnaires CGRAE
			6482			Pensions de retraite des autres agents de l'Etat CNPS
		649				Autres transferts
			6491			Rentes
			6499			Autres transferts
	65					Charges exceptionnelles
		651				Annulation de produits constatés au cours des années antérieures
			6511			Remboursements de TVA
			6512			Remboursements droits et taxes à l'importation
			6513			Remboursements de droits et taxes à l'exportation
				65131		Remboursements de droits uniques de sortie sur produits agricoles et dérivés
					651311	Remboursement de droits uniques de sortie sur les bois



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
					651312	Remboursement de droits uniques de sortie sur le café
					651313	Remboursement de droits uniques de sortie sur le cacao
					651314	Remboursement de droits uniques de sortie sur l'anacarde
					651315	Remboursement de droits uniques de sortie sur la cola
					651316	Remboursement de droits uniques de sortie sur le caoutchouc
					651319	Remboursement de droits uniques de sortie sur autres produits dérivés
				65132		Remboursements de droits de sortie sur minerais
					651321	Remboursement de droits de sortie sur le diamant
					651322	Remboursement de droits de sortie sur l'or
					651329	Remboursement de droits de sortie sur autres minerais
			6514			Reversements sur recettes
			6516			Reversements sur commissions pour contrôle, analyse et certification
			6519			Autres annulations, reversements et restitutions
		652				Condamnations et transactions
			6521			Indemnités et transactions amiables
			6522			Dépenses consécutives à des jugements et condamnations
			6523			Indemnités d'éviction
		654				Valeurs comptables des immobilisations cédées, mises au rebut non-valeur
			6541			Valeurs comptables des immobilisations cédées
			6542			Valeurs comptables des immobilisations mises au rebut
			6543			Valeurs comptables des immobilisations admises en non-valeur
		659				Autres charges exceptionnelles
			6599			Autres charges exceptionnelles



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
66					Charges de personnel
	661				Traitement et salaires en espèces
		6611			Fonctionnaires de catégorie A
		6612			Fonctionnaires de catégorie B
		6613			Fonctionnaires de catégorie C
		6614			Fonctionnaires de catégorie D
		6615			Policiers
		6616			Magistrats
		6617			Traitement de base des militaires
		6618			Rémunération des techniciens étrangers militaires
		6619			Autres catégories de fonctionnaires et agents de l'Etat
	662				Rémunérations des autres catégories de personnel
		6621			Rémunérations du personnel sous contrat et des décisionnaires
		6622			Rémunérations du personnel occasionnel
		6623			Rémunérations des gens de maison
		6624			Rémunérations du personnel sous contrat en poste à l'étranger
		6625			Rémunérations de techniciens et experts étrangers
		6626			Pécule hommes de troupe
	663				Primes et indemnités
		6631			Indemnités de fonction
		6632			Indemnités de logement
		6633			Indemnités de résidence
		6634			Indemnités de responsabilité



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			6635		Indemnités de transport
			6636		Indemnités de mutation
			6637		Indemnités de départ à la retraite
			6638		Indemnités d'utilisation des véhicules personnels des agents de l'Etat
			6639		Autres primes et indemnités (dom indemnités de correction)
		664			Cotisations sociales
			6641		Cotisations retraite des personnels sous statut
			6642		Cotisations retraite des personnels militaires
			6643		Cotisations CNPS des agents contractuels et décisionnaires
			6649		Cotisations sociales non ventilées
		665			Avantages en nature au personnel
			6651		Frais d'alimentation du personnel
			6652		Frais d'habillement du personnel
			6653		Frais de scolarité du personnel des ambassades
			6654		Baux administratifs des logements de fonction
			6655		Participation aux abonnements payés aux transporteurs pour le personnel
			6656		Assurances maladie en faveur du personnel
			6657		Frais d'hospitalisation d'urgence et d'évacuation sanitaire à l'étranger
			6658		Frais d'obsèques du personnel
			6659		Autres avantages en nature
		666			Prestations sociales
			6661		Allocations familiales

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			6669		Autres prestations sociales
		669			Autres dépenses de personnel
			6691		Récompenses aux agents de l'Etat lauréats de prix
			6699		Dépenses de personnel non ventilées
67					Intérêts et frais financiers
		671			Intérêts et frais financiers sur la dette
			6711		intérêts et frais financiers - dette multilatérale
			6712		Intérêts et frais financiers - dette bilatérale
			6714		Intérêts et frais financiers - organismes privés extérieurs
			6717		intérêts et frais financiers - dette intérieure
			6718		Intérêts et frais financiers sur conventions à paiement différé
			6719		Intérêts et frais financiers sur dette extérieure rééchelonnée
		672			Pertes sur cessions de titres de placement
		676			Pertes de change
			6761		Pertes de change sur dette extérieure
			6769		Autres pertes de change
		679			Autres intérêts et frais bancaires
68					Dotations aux amortissements
		681			Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles
			6811		Dotations aux amortissements des frais de recherche et de développement
			6812		Dotations aux amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			6813		Dotations aux amortissements de la conception de systèmes progiciels
			6814		Dotations aux amortissements des droits d'exploitation- Fonds de commerce



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-2: CLASSE 6

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			6815		Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles de tiers-acquisitions et travaux
			6816		Dotations aux amortissements des autres droits et valeurs incorporels
		682			Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
			6821		Dotations aux amortissements des acquisitions et aménagements sols
			6822		Dotations aux amortissements des acquisitions, constructions et réparations des immeubles
			6823		Dotations aux amortissements des acquisitions et grosses et mobilier
			6824		Dotations aux amortissements des équipements militaires
			6825		Dotations aux amortissements des prises de participation et cautionnements
			6826		Dotations aux amortissements des prêts et avances
	69				Dotations aux provisions
		691			Dotations aux provisions pour dépréciation
			6911		Dotations aux provisions pour dépréciation des brevets, droits d'auteur
			6912		Dotations aux provisions pour dépréciation de la conception de d'organisation et des progiciels
			6913		Dotations aux provisions pour dépréciation des droits d'exploitation- Fonds de commerce
			6914		Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
			6915		Dotations aux provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporels
		692			Dotations aux provisions à caractère financier
			6926		Dotations aux provisions pour dépréciation des prises de cautionnements
			6927		Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et avances

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE	ARTICLE	PARAGRAPHE	LIGNE	RUBRIQUE	SOUS- RUBRIQUE	LIBELLE
2						COMPTES D'IMMOBILISATIONS
	21					Immobilisations incorporelles
		211				Frais de recherche et de développement
			2111			Frais de Recherche en vue de la valorisation des ressources humaines
			2112			Frais de recherche et de développement médical
			2113			Frais de recherche et de développement en environnement, forestier
			2114			Frais de recherche et de développement agricole et halieutique
			2115			Frais de recherche et de développement minier, énergétique, hydraulique
			2116			Frais de recherche et de développement industriel
			2117			Frais de recherche et de développement des infrastructures et l'Information et de la Communication
			2118			Frais de recherche et de développement touristique, sportif, culturel et social
			2119			Autres Frais de recherche et de développement
		212				Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			2121			Brevets
			2122			Marques de fabrique
			2123			Droits d'auteur
			2124			Licences
			2129			Autres droits de propriété
		213				Conception de systèmes d'organisation - progiciels
		214				Droits d'exploitation- Fonds de commerce
		218				Immobilisations incorporelles pour le compte de tiers-acquisitions et travaux
		219				Autres droits et valeurs incorporels



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
	22				Acquisitions et aménagements des sols et sous- sols
		221			Terrains
			2211		Acquisitions de terrains
			2212		Aménagements de terrains
			2213		Constructions de clôture
		222			Sous-sols, gisements et carrières
			2221		Sous-sols
			2222		Gisements
			2223		Carrières
		223			Plantations et forêts
		224			Plans d'eau
		228			Acquisitions et aménagement de sols et sous-sols pour le compte de tiers
		229			Autres acquisitions et aménagements
	23				Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
		231			Bâtiments administratifs à usage de bureau
		232			Bâtiments administratifs à usage de logement
			2321		Logements de fonction
			2322		Logements d'astreinte (y compris cités policières, cités pompiers ...)
			2323		Cellules à usage pénitentiaire
			2324		Internats
			2325		Cités universitaires et de grandes écoles
			2329		Autres bâtiments administratifs à usage de logement

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
		233			Bâtiments administratifs à usage technique
			2331		Salles de classe et amphithéâtres
			2332		Salles spécialisées, laboratoires
			2333		Hôpitaux, centres de santé
			2334		Aires de jeux, installations récréatives et sportives
		234			Ouvrages
			2341		Ponts
			2342		Ouvrages hydrauliques, barrages et digues
			2343		Réseaux d'eau
			2344		Réseaux d'assainissement
			2345		Réseaux d'électricité
			2346		Monuments et ouvrages historiques
		235			Infrastructures
			2351		Infrastructures routières
			2352		Infrastructures ferroviaires
			2353		Infrastructures fluviales, lagunaires et portuaires
			2354		Infrastructures aéroportuaires
			2355		Réseaux téléphoniques et de télécommunication
		236			Réseaux informatiques
		238			Immeubles acquisitions, constructions et grosses réparations de tiers
		239			Divers bâtiments- Installations techniques-Agencements



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
Portant CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
	24				Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
		241			Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre que l'informatique)
			2411		Mobilier et matériel de bureau (autre qu'informatique)
			2412		Mobilier et matériel de logement
			2413		Mobilier et matériel scolaire et universitaire
			2419		Autres Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre qu'informatique)
		242			Matériel informatique de bureau
			2421		Matériel informatique
			2422		Vidéo projecteur
			2429		Autres Matériels informatiques de bureau
		243			Matériel de transport de service et de fonction
			2431		Voitures de fonction
			2432		Voitures de service ou de liaison
			2433		Véhicules à 2 roues et tricycles
			2439		Autres matériels de transport de service et de fonction
		244			Matériel et outillage techniques
			2441		Matériel et outillage industriel
			2442		Matériel et outillage de travaux publics
			2443		Matériel et outillage agricole et forestier
			2444		Matériel biomédical
			2445		Matériel et outillage audiovisuel et télécommunications
			2446		Matériel et outillage minier, énergétique et hydraulique
			2447		Matériel de sécurité et de sûreté

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			2449		Autres matériels et outillages techniques
		245			Matériel de transport en commun et de marchandises
			2451		Véhicules de transports en commun (autocars, autobus, minicars)
			2452		Véhicules de transports utilitaires (ambulances, camions, corbillard)
			2453		Matériel de transport ferroviaire
			2454		Matériel de transport fluvial
			2455		Matériel de transport maritime
			2456		Matériel de transport aérien
			2459		Autres matériels de transport en commun et de marchandises
		246			Collections-œuvres d'art
			2461		Peintures
			2462		Sculptures
			2463		Photographies et audiovisuel
			2464		Littérature
			2465		Architectures
			2469		Autres collections- œuvres d'art
		247			Stocks stratégiques ou d'urgence
			2471		Stocks stratégiques ou d'urgence de carburants
			2472		Stocks de céréales et autres produits alimentaires essentiels
			2473		Stocks de régulation des marchés
			2474		Stocks de produits pharmaceutiques
			2479		Autres stocks



**ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016
PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE
BUDGETAIRE DE L'ÉTAT**

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHEE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
		248			Cheptel
			2481		Cheptel de trait
			2482		Cheptel de reproduction
			2489		Autres cheptels
	25				Equipements militaires
		251			Bâtiments militaires
		252			Ouvrages et infrastructures militaires
		253			Mobiliers, matériels militaires et équipements
			2531		Mobilier
			2532		Matériel et outillage (autre qu'informatique)
			2533		Matériel informatique
			2534		Voitures de fonction ou de service
			2535		Véhicules de transports en commun militaires
			2536		Véhicules de transports utilitaires militaires
			2537		Matériels de transport fluvial et maritime militaires
				25371	Matériels de transport fluvial militaires
				25372	Matériels de transport maritime militaires
			2538		Matériels de transport aérien militaires
			2539		Autres équipements militaires
	26				Prises de participation et cautionnements
		261			Prises de participation à l'intérieur
			2611		Prises de participations dans des entreprises publiques nationales



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			2612		Prises de participations dans des institutions financières nationales
			2613		Prises de participations dans d'autres secteurs de l'économie
			2619		Autres prises de participations à l'intérieur
				26191	Prises de participations, p/cpte d'entreprises publiques nationales
				26192	Prises de participations, p/cpte d'institutions financières nationales
				26193	Prises de participations, p/cpte d'autres secteurs de l'économie
				26194	Prises de participations, pour le compte de tiers extérieurs
				26199	Autres prises de participations, pour le compte de tiers
		262			Prises de participation à l'extérieur
		264			Cautionnements
	27				Prêts et avances
		271			Avances aux administrations publiques
			2711		Avances aux Sociétés d'Etat
			2712		Avances aux Sociétés d'Economie Mixte
			2713		Avances aux institutions financières
			2714		Avances aux entreprises privées non financières
			2715		Avances au personnel pour achats de logements
			2716		Avances au personnel pour achats de véhicules
			2717		Avances à l'étranger
			2719		Autres avances
		272			Prêts à d'autres administrations publiques
		273			Prêts aux entreprises publiques non financières



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			2731		Prêts aux Sociétés d'Etat
			2732		Prêts aux Sociétés d'Economie Mixte
		274			Prêts aux institutions financières
			2741		Prêts aux institutions financières à l'intérieur
			2742		Prêts aux institutions financières à l'extérieur
		275			Autres prêts intérieurs
			2751		Prêts aux entreprises privées non financières
			2752		Prêts au personnel pour achat de logement
			2753		Prêts au personnel pour achat de véhicules
			2754		Autres prêts au personnel
			2759		Autres prêts intérieurs
		276			Prêts à l'étranger
		277			Prêts rétrocédés
			2771		Prêts rétrocédés - versements aux administrations publiques nationales
			2772		Prêts rétrocédés - versements aux entreprises publiques non nationales
			2773		Prêts rétrocédés - versements aux institutions financières nationales
			2774		Prêts rétrocédés - versements à d'autres secteurs de l'économie
			2775		Prêts rétrocédés - versements à l'étranger
			2776		Prêts sur dette avalisée intérieure
		278			Avances et Prêts- Impayés
			2781		Avances- Echéances Impayées
			2782		Prêts à d'autres administrations publiques. Echéances Impayées
			2783		Prêts aux entreprises publiques et semi publiques non financières. Impayées



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE SOUS- RUBRIQUE					
			2784		Prêts aux institutions. Echéances impayées
			2785		Autres Prêts intérieurs. Echéances Impayées
			2786		Prêts à l'étranger Echéances Impayées
			2787		Prêts rétrocédés. Echéances Impayées
		279			Autres prêts et avances
	28				Amortissements
		281			Amortissements des immobilisations incorporelles
			2811		Amortissements des frais de recherche et de développement
			2812		Amortissements des brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
			2813		Amortissements de la conception de systèmes d'organisation et des progiciels
			2814		Amortissements des droits d'exploitation- Fonds de commerce
			2818		Amortissements des immobilisations incorporelles pour le acquisitions et travaux
			2819		Amortissements des autres droits et valeurs incorporels
		282			Amortissements des immobilisations corporelles
			2821		Acquisitions et aménagements des sols et sous- sols
			2823		Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles
			2824		Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier
			2825		Equipements militaires
			2826		Prises de participation et cautionnements
			2827		Prêts et avances
	29				Provisions pour dépréciation
		291			Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
			2912		Provisions pour dépréciation des brevets. marques de fabrique, droits d'auteur



ARRÊTE N°584/MPMBPE/CAB DU 05 AOÛT 2016 PORTANT CODIFICATION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ÉTAT

TABLEAU 6-3: CLASSE 2

CLASSE					LIBELLE
ARTICLE					
PARAGRAPHE					
LIGNE					
RUBRIQUE					
SOUS- RUBRIQUE					
			2913		Provisions pour dépréciation de la conception de systèmes d'organisation et des logiciels
			2914		Provisions pour dépréciation des droits d'exploitation- Fonds de commerce
			2918		Provisions pour dépréciation des immobilisations de tiers-acquisitions et travaux
			2919		Provisions pour dépréciation des autres droits et valeurs incorporels
		292			Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
			2922		Provisions pour dépréciation des acquisitions et sols
			2923		Provisions pour dépréciation acquisitions, constructions et des immeubles
			2924		Provisions pour dépréciation des acquisitions et grosses et mobilier
			2925		Provisions pour dépréciation des équipements militaires
		293			Provisions pour dépréciation des immobilisations financières
			2936		Provisions pour dépréciation des prises de participation et cautionnements
			2937		Provisions pour dépréciation des prêts et avances

ANNEXE 7: CLASSIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

TABLEAU 7-1: CODIFICATION DES DEPENSES SELON LEUR MODE DE FINANCEMENT

CLASSIFICATION ECONOMIQUE DES DEPENSES	MODE DE FINANCEMENT	
	SOURCE DE FINANCEMENT	TYPE DE FINANCEMENT
XXXXXX	X	X

Légende : X identifie un caractère et le nombre de X représente le nombre de caractères numériques de la codification

TABLEAU 7-2: CODIFICATION DES SOURCES DES DEPENSE

Code	Identifiant
1	Etat
2	Bilatéraux
3	Multilatéraux
4	Partenariat Public-Privé
...	...
...	...
9	Autres

TABLEAU 7-3: CODIFICATION DES TYPES DE FINANCEMENT DES DEPENSES

Code	Identifiant
1	Trésor
2	Dons projets
3	Dons programmes
4	Subventions et transferts
5	Emprunts intérieurs
6	Emprunts extérieurs
...	...
...	...
9	Autres

**EXEMPLE: TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DEPENSES SELON LEUR
MODE DE FINANCEMENT**

Type de Financement	Etat	Dons projets	Dons programmes	Subvention et transferts	Emprunts intérieurs	Emprunts extérieurs	Autres
Sources des financements	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(....)	(...)	(9)
Trésor (1)	X	X	X		X			X
Bilatéraux (2)		X			X			
Multilatéraux (3)		X			X			
Partenariat Public-Privé (4)	X							
..... (...)								
..... (...)								
Autres (9)								X

NB : - La source de financement et le type de financement sont codifiés sur une table auxiliaire.

- Le tableau de synthèse fait le lien entre les sources et les types de financements.

**ANNEXE 8: CLASSIFICATION DES
MISSIONS**
TABLEAU 8-1: CODIFICATION DES MISSIONS

MISSION	
Catégorie de mission	N° ordre à l'intérieur de la catégorie de missions
X	X

**TABLEAU 8-2: LISTE DES MISSIONS
CODIFIEES**

CODE DES MISSIONS	CATEGORIE DE MISSIONS
1	Pouvoirs Publics, Souveraineté et Gouvernance
2	Défense, Sécurité et Justice
3	Administration Générale et Développement Economique
4	Enseignement Formation et Recherche
5	Santé et Actions Sociales
6	Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs
7	Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs
8	Production, Développement Industriel et Commercial
9	Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature

NB : seul le Gouvernement peut créer, par décret, une mission.